

**ATTESTATION D'IMMATRICULATION
DU TRAVAILLEUR SALARIE**

Réf. : EN-GIC-190

Version : 04

Page: 1/1

Agence de Prévoyance sociale
de COCODY
Tél. : 27 22 50 27 80
N° : 25/APSC/927 /2025



Abidjan, 22 Octobre 2025

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de Côte d'Ivoire atteste que l'employeur :

Dénommé :**KRAC BUTTERFLY'S SERVICES**.....

A L'adresse :.....**01 BP 1527 ABIDJAN 01**.....

Téléphone :...../e-mail :

Localisation :COCODY RIVIERA PALMERAIS.....

Qui emploie : =.....03.....= travailleurs permanents et =...00....= travailleurs horaires ou journaliers, est immatriculée sous le numéro.....361.299..... à notre organisme depuis le10..../....03..../2023.....

Et présente à la date du09..../....10..../....2025....., **une situation cotisante régulière**,

sans préjudice de l'exercice ultérieur du droit de contrôle dont dispose la **CNPS**.

Cette Attestation ne saurait être libératoire et faire obstacle à toute poursuite ou action en vue d'une réclamation de toutes créances avérées.

En foi de quoi, il lui est délivré la présente Attestation pour servir et valoir ce que de droit.

DATE LIMITÉE DE VALIDITÉ

TREIZE AVRIL DEUX
MIL VINGT-SIX
(...13..../...04..../...2026....)

LE DIRECTEUR D'AGENCE



KOUAME YEOUBA FRANCK